

Information

L'Anses ne garantit pas l'exactitude des informations relatives aux produits biocides figurant sur le registre, dès lors que celle-ci relève de la responsabilité des déclarants, metteurs sur le marché. Il appartient à ces derniers de mettre à jour ces informations régulièrement, conformément aux dispositions des articles L. 522-2, R. 522-18 et suivants du Code de l'environnement.

Déclaration produit : VULKAN S**ACTIF**[Description](#)[Noms secondaires](#)[Composition et TP](#)[Caractéristiques](#)[Conditionnements](#)**Identification du produit**

Nom du produit *

VULKAN S

Numéro d'inventaire

78174**Société déclarante**

Nom de la société

HUVEPHARMA SA**Statut**

Statut de soumission

Soumis

Statut d'activation du produit

Actif

Date de soumission de la déclaration

07/08/2023

Statut réglementaire du produit *

Demande d'AMM déposée

Pour plus de détails sur la signification de chaque statut d'autorisation, se reporter à la FAQ.

Retour



(<https://www.anses.fr/fr>)

Mentions légales Contact